

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue lundi le 25 août 2014 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Claude Jeanson, conseiller,
M. Derek Grilli, conseiller,
M. Guillaume Roberge, conseiller,

Absents : M. Éric Bossé, conseiller,
Mme Aline Alain, conseillère,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 20 août 2014 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2014-08-142

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du règlement 2014-298 visant à modifier le règlement de zonage 2008-263 de la municipalité;
4. Approbation du décompte #1 des travaux de réhabilitation;
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question de l'assemblée.

3. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2014-298 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2008-263 DE LA MUNICIPALITÉ

2014-08-143

Attendu que la municipalité de Lawrenceville applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

Attendu que pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Attendu que le règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 20 août 2014;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que soit adopté le règlement numéro 2014-298, conformément aux dispositions de l'article 134 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Arrivée du conseiller Guillaume Roberge à 19h37

4. APPROBATION DU DÉCOMPTÉ #1 DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

2014-08-144

Attendu que la firme National Vacuum a soumis son décompte #1 pour les travaux de réhabilitation des conduites d'aqueduc;

Attendu que la firme EXP a procédé aux vérifications du décompte #1 et en a approuvé le contenu ainsi que le paiement au montant de 80,264.40\$;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité procède au paiement du décompte #1 de National Vacuum au montant de 80,264.40\$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question de l'assemblée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2014-08-145

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Derek Grilli, à 19h50, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général